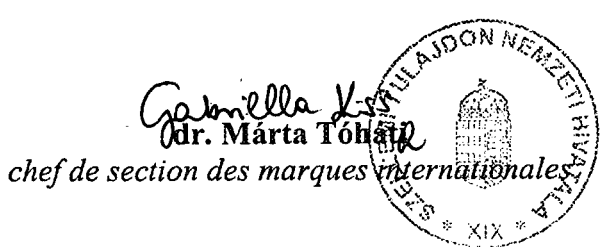


ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION –

Règle 18ter.1)

I.	Office qui envoie la déclaration : Office hongrois de la propriété intellectuelle 1374 Budapest, Pf.552 Fax. :(361) 474 – 5534
II.	Numéro de l'enregistrement international : 112 1916 Date de l'extension de la marque à la Hongrie: 2012.04.25
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) : SWEETY ICE, s.r.o.
IV.	La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés. La protection de la marque est conférée en Hongrie à partir de la date : 2013.02.22
V.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration : 
VI.	Examineur: Takács Lászlóné Numéro de la décision: A1121916 / 4 Date : 2013.02.22

OLDAL: 0